POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU POUR OBTENIR DE L'AIDE :

www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj | www.aidezmoisvp.ca

VOUS VOULEZ SIGNALER UN INCIDENT?

Visiter: www.cyberaide.ca

Ou communiquer avec votre service de police de juridiction

dévlopé par :

Les Services de la prévention du crime de la GRC de la C.-B.

www.bc.rcmp-grc.gc.ca

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

COURIEZ-VOUS UNE CHANCE LORSQUE VOS ENFANTS VONT EN LIGNE?

SÉCURITÉ SUR INTERNET POUR LES JEUNES DE MOINS DE 9 ANS

COMMENT PROTÉGER VOS ENFANTS EN LIGNE

LA SÉCURITÉ DANS INTERNET ET LES MÉDIAS SOCIAUX

L'Internet et les sites de médias sociaux comme Facebook et Twitter sont des lieux divertissants pour jouer à des jeux, communiquer de l'information et rester en contact avec les êtres qui nous sont chers. Mais ils posent aussi des risques pour la sécurité des jeunes enfants, risques auxquels les parents devraient être sensibilisés.

Les enfants âgés de neuf ans ou moins apprennent par l'exemple. Ils ont aussi besoin de limites bien définies. Passez du temps avec votre enfant pour lui montrer comment utiliser Internet en toute sécurité, et pour convenir de règles de base à cet égard. Inculquez à votre enfant les notions qui lui permettront d'aborder toutes les situations avec confiance – montrez-lui à communiquer en personne et en ligne.

PROCÉDEZ À UN AMÉNAGEMENT PROPICE ET SÛR

- Disposez les ordinateurs dans un endroit passant comme la cuisine ou la salle familiale.
- Surveillez l'utilisation qui est faite des dispositifs mobiles (téléphones, ordinateurs portables, tablettes, caméras) afin de contrôler le contenu que votre enfant crée.
- Aménagez une station de recharge où seront conservés tous les appareils de la famille à la fin du jour.

MESSAGES CLÉS POUR VOTRE ENFANT

SUGGESTIONS DE RÈGLES DE BASE POUR INTERNET

- Encouragez votre enfant à se servir d'Internet et d'appareils mobiles en présence d'un parent et dans un lieu passant de la maison.
- Demandez à votre enfant de limiter au minimum les renseignements personnels qu'il communique en ligne, par exemple son prénom suivi de seulement la première lettre de son nom de famille.
- Demandez à votre enfant de s'abstenir de publier quoi que ce soit de gênant en ligne, notamment des photos.
- Dites à votre enfant de vous avertir sans délai lorsqu'il trouve du contenu qui le met mal à l'aise, comme des messages négatifs, des actes violents ou de la pornographie. Gardez votre calme si cela se produit. Tâchez de trouver ensemble une solution pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.
- Montrez à votre enfant à toujours demander la permission d'un parent avant d'accepter un présent.

FAMILIARISEZ VOUS AVEC LES LOIS

- Utiliser Internet pour attirer un jeune (âgé de moins de 18 ans) à une rencontre pour des motifs sexuels ou pour organiser une telle rencontre constitue un crime en vertu du Code criminel.
- Quiconque communique avec votre enfant dans un contexte sexuel peut être très dangereux et doit être signalé aux autorités. Dites à votre enfant de vous avertir si quelqu'un lui demande de créer ou de diffuser des images ou des vidéos de nature sexuelle.
- Utiliser Internet pour menacer ou intimider quelqu'un peut être dangereux, même si l'enfant pense que c'est un jeu inoffensif. Les infractions prévues au Code criminel ci-dessous peuvent avoir des conséquences graves pour votre enfant ou vous-même si Internet est utilisé de façon abusive :
  - *Pornographie juvénile*
  - *Harcèlement criminel*
  - *leurre d'enfant*
  - *Menaces*